à une vie qui ne finira pas[1]. Comment les réprouvés pourraient-ils endurer un supplice sans fin ? Comment les élus pourraient-ils jouir d'un bonheur sans terme, si l'âme n'était pas appelée à l'immortalité ? Aussi, l'Esprit Saint déclare-t-il, au livre de la Sagesse, que Dieu a fait l'homme indestructible, et l'Eglise termine son symbole par la proclamation solennelle de cette vérité : *Je crois la vie éternelle.*

Toute la religion, toute la morale, reposent sur le dogme de l'immortalité de l'âme. En effet, si l'âme n'est pas immortelle, les lois divines manquent de sanction ; le méchant n'a plus rien à craindre, le juste n'a plus rien à espérer ; les intérêts de cette vie présente sont tout, et le but suprême de l'homme est d être heureux ici-bas. La société, dès lors, devient une arène sanglante où la force est l'unique droit, l'égoïsme l'unique règle. Le malheureux n'a plus que le suicide pour refuge. L'homme qui croit à l'immortalité espère et attend ; celui qui n'y croit pas se désespère et se tue. Quelle doctrine que celle qui a de pareils résultats ! rejetons-la donc avec horreur. Si nous sommes pécheurs, tremblons ; si nous sommes fidèles à nos devoirs, consolons-nous, puisque l'immortalité nous est assurée.

O mon Dieu, je conçois que vos ennemis nient l'immortalité de leur âme ; ils ont intérêt à la nier, puisqu'elle doit les livrer entre les mains de votre justice, et les dévouer à un supplice sans fin. Mais l'immortalité fait l'espérance et la consolation de vos enfants, puisque après avoir supporté, par amour pour vous, les combats et les épreuves de cette vie, ils recevront la recompense promise à ceux qui vous auront aimé. Puisse, ô mon Dieu, la pensée que mon âme est immortelle me détacher des choses périssables, me donner la force de mériter les glorieuses destinées auxquelles vous daignez m'appeler !

1 Matth., xxv, 46.